

n° 11
27 juin 2018

Viticulture

À retenir cette semaine

Stade grain de plomb-petit pois
Oïdium pour l'instant contenu sur les parcelles touchées
Mildiou sur grappe sur une parcelle, pas ou peu d'évolutions ailleurs
nombre parfois très élevé de larves de cicadelles vertes

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 38 parcelles

Données du réseau

17 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

Les vignes sont en moyenne entre le stade grain de plomb et le stade petit pois.

On note parfois une légère hétérogénéité de stade au sein d'un même cep, comme sur la photo ci-dessous : 3 grappes côte à côte, 3 tailles de baies différentes.



La coulure est ponctuellement marquée. Plusieurs causes sont possibles : le temps lors de la floraison, un rééquilibrage de la vigne par rapport à la forte sortie d'inflorescences, la sensibilité des cépages ...



Prévisions météo

La semaine prochaine sera plus agitée, avec des risques d'orages lundi mardi, puis des averses mercredi jeudi. Le soleil devrait revenir à partir de vendredi. Les températures restent chaudes

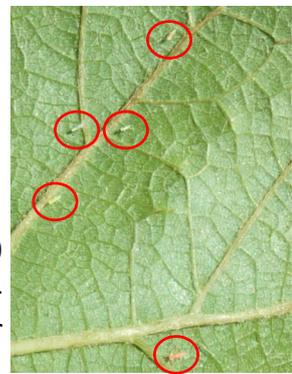


Situation sanitaire

Cicadelles vertes

Le nombre de larves de cicadelles vertes est très variable, de 2 à 180 larves pour 100 feuilles ! Elles sont plus nombreuses sur les pinots, mais également sur tous les cépages sur les secteurs sensibles. Les premières grillures commencent à apparaître sur des parcelles à forte population.

Rappel : le seuil de nuisibilité – très sécuritaire - est fixé à 100 larves pour 100 feuilles.



5 larves sur la même feuille : population à un niveau préoccupant



Larves de cicadelles vertes à 3 stades larvaires différents et de 3 couleurs : rosée, verte et blanche



Exuvie ou mue de larve de cicadelle verte

Tordeuses de la grappe

Le second vol n'a pas encore commencé.

Situation sanitaire

Mildiou



La situation reste saine même si on voit apparaître quelques taches dans des parcelles.

Une parcelle du réseau a cependant une attaque sur grappe. C'est une parcelle grêlée, qui a de ce fait sans doute été fragilisée.

Les anciens témoins non traités voient les nouvelles taches se multiplier, confirmant que protéger la vigne à temps en début de saison est primordial. Une fois la maladie installée, il est difficile de la contenir.

La sensibilité des grappes deviendra faible à la fermeture des grappes.



Mildiou sur grappe, début du faciès rot brun.



Même par ce temps sec, le mildiou arrive à sporuler. Dès les prochaines pluies, des repiquages seront donc possibles, il faut rester vigilants.

Mildiou sur feuille encore sporulant



Cette semaine, l'oïdium n'a été détecté sur aucune autre parcelle. Sur celles où il est présent, il n'apparaît pas sur grappe, et les symptômes sur feuilles semblent contrôlés. Attention cependant, le climat actuel lui est plutôt favorable, et il est coutumier de brusques sursauts de développement !

Même si les contaminations survenant à ce stade seront moins préjudiciables que celles avant floraison, il reste très important de connaître la situation de ses propres parcelles. Il peut être encore discret, et « exploser » dans les jours ou semaines à venir.



Taches sur parcelles protégées



La parcelle du réseau contaminée détectée la semaine dernière est voisine d'une parcelle à l'abandon depuis 2 ans. Cette dernière est très touchée et constitue d'année en année un stock d'inoculum finissant par atteindre les parcelles voisines. Pour l'instant, les grappes ne sont pas touchées.



Grappe momifiée de l'année dernière sur parcelle à l'abandon. Elle est source d'inoculum.



Symptômes de black rot sur feuillage sur parcelle à l'abandon.



Les débris végétaux (pièces florales) restant coincés dans la grappe seront plus tard le substrat du développement du botrytis. On en voit actuellement beaucoup moins. Des symptômes de pourriture pédonculaire sont visibles de temps à autre.

Un effeuillage raisonné permet de limiter le risque de développement de la pourriture en fin de saison.



Débris végétaux restant encore sur la grappe.

Maladie du bois

Les ceps avec symptômes de maladie du bois se font plus nombreux. Les formes lentes et apoplectiques sont désormais visibles.



Ne pas confondre !

À gauche : grillures de cicadelle, bien délimitées par les cellules de la feuille, et commençant par la bordure.

À droite : début de maladie du bois. La coloration est plus diffuse et commence entre les nervures.



Vu au vignoble



Il y a de la vie dans la vigne ! Voici 2 types de pontes que l'on peut trouver sous les feuilles en ce moment

Tout ce qui bouge au dos d'une feuille n'est pas cicadelle verte !!!!

Attention lors des comptages !!



Feuilles bronzées voire séchées, phytotoxicité ?

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.